



Cercle Europe & Economie Sociale

Echange avec David Errard

Conseiller pour les affaires sociales à la
Représentation permanente de la France
auprès de l'UE

26 Mai 2021

Le 26 mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir David Errard, conseiller pour les affaires sociales à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne. Ce fut l'occasion d'aborder les grandes annonces sociales qui ont été faites lors des récents événements ainsi que les différents sujets à l'agenda social européen.

- **Socle européen des droits sociaux**

Avec son plan d'action sur le socle européen des droits sociaux, la Commission a souhaité présenter des réalisations et objectifs concrets à atteindre à l'horizon 2030. Celui-ci prend la suite de précédentes stratégies comme *Europe 2020* et tient à développer l'aspect social de l'Europe. Pour rappel, les trois grands objectifs qui ont été fixés par ce plan d'action sont : (i) le taux d'emploi avec au moins 78% des personnes âgées de 20 à 54 ans qui devraient avoir un emploi ; (ii) la formation et les compétences avec au moins 60% des adultes qui devraient participer à des activités de formation chaque année ; enfin (iii) le risque de pauvreté avec un nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale qui devrait diminuer d'au moins 15 millions.

- **Divers sous-objectifs spécifiques**

Chacun de ces objectifs à atteindre à l'horizon 2030 comportent également des sous-objectifs spécifiques. Sur l'emploi, un sous-objectif important est la réduction de moitié de l'écart entre les femmes et les hommes en matière d'accès à l'emploi, d'ici la fin de la décennie. Cela passera notamment par une amélioration de la prise en charge de la petite enfance afin de permettre une entrée plus équitable sur le marché du travail. Sur la formation et les compétences, un sous-objectif concerne les compétences numériques. L'idée est que chaque adulte devrait pouvoir maîtriser ces compétences numériques qui sont utiles dans la recherche d'un emploi ainsi que dans l'accès aux services essentiels comme la santé ou la protection sociale. Concernant la pauvreté, le sous-objectif principal concerne la pauvreté infantile et l'exclusion sociale des enfants.

- **Révision du tableau de bord social européen**

Une autre proposition concerne la révision du tableau de bord social européen qui aurait lieu dans le cadre du Semestre européen, outil permettant la coordination des politiques économiques et budgétaires des Etats membres de l'UE. Il s'agit notamment de revoir les indicateurs existants afin d'assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre de ces politiques. Cette coordination est d'autant plus nécessaire dans le contexte actuel puisque les gouvernements nationaux ont chacun présenté leur plan national de relance et de résilience pour sortir au mieux de la crise. La mise en place de ces plans sera déterminante puisque l'objectif est de leur donner une dimension sociale forte, en adéquation avec le plan d'action.

- **De nombreux dossiers en cours et à venir**

L'échange a également été l'occasion de rappeler la diversité des dossiers actuellement sur la table en matière sociale. Il y a notamment la très discutée directive sur les salaires minimaux, une proposition de directive visant à assurer la transparence salariale ainsi que les dossiers relatifs à l'égalité de traitement et la non-discrimination sur lesquels la Présidence Portugaise du Conseil demeure active. Autre point important, la Commission travaille sur une Garantie européenne sur l'enfance qui constituera une étape importante dans la lutte contre la pauvreté infantile. Différentes initiatives à venir sont également attendues, notamment sur la protection des travailleurs des plateformes ou encore en matière de compte individuel de formation. De manière générale, il a été rappelé que tout un ensemble de rapports et d'initiatives européennes dans le domaine des politiques sociales sont prévues pour la fin de l'année et 2022.

- **Retour sur le Sommet social de Porto**

Ce Sommet avait pour but de matérialiser la priorité donnée à la dimension sociale par la Présidence Portugaise. L'objectif était de réunir les chefs d'Etat autour d'un même événement. C'est la raison pour laquelle la Présidence Portugaise a lutté pour que cela se tienne en présentiel malgré la situation, permettant ainsi de donner une audience politique et médiatique plus importante à l'évènement.

Le premier jour du Sommet, qui réunissait principalement des acteurs non étatiques et de la société civile, a débouché sur ce que l'on appelle l'engagement social de Porto. Le second jour, qui réunissait les chefs d'Etat, a lui conduit à la déclaration de Porto du 8 mai. Il en ressort que ces deux documents se répondent et se rejoignent sur de nombreux points. Bien qu'il s'agisse d'une déclaration politique, celle-ci a permis de mettre l'accent sur certains points en particulier.

- **Question sensible des compétences**

Ce Sommet fut également l'occasion de rappeler que les politiques sociales demeurent des politiques relevant des compétences partagées entre les Etats membres et l'UE. Dans ce domaine, ce sont donc avant tout les gouvernements nationaux qui doivent entreprendre les politiques concernées. Il s'agit donc d'une forme de coopération et de coordination complexe entre les différents acteurs, à la fois au niveau local, national et européen. Cette question des compétences reste un débat très sensible dans le champ social, comme l'a montré la directive sur le salaire minimum. A travers l'UE, les réactions des Etats sur ces sujets peuvent diverger. Ces tendances peuvent se retrouver au sein du Conseil et c'est pourquoi il est fondamental de réussir à trouver des majorités ou des compromis.

- **Ambitions de la Présidence Française**

La France souhaite apporter une ambition certaine dans le domaine social et tient à mettre l'accent sur de nombreux points : protection des travailleurs, création d'emplois, soutien à l'économie, mise en place de modèles sociaux permettant la réalisation des objectifs etc. Dans la perspective de sa Présidence du Conseil qui aura lieu dans la première moitié de 2022, la France est actuellement en phase de préparation active. Dans le champ social, il y a un grand nombre de ministères impliqués et de nombreux échanges se font entre le gouvernement et les administrations concernées. L'enjeu réside aussi dans la capacité à coordonner les débats et décisions afin que les initiatives présentées en temps voulu soient cohérentes. Le regard est également porté vers l'Agenda des initiatives législatives. Certaines sont déjà en discussions sur la table du Conseil de l'UE. Suivant leur avancement, la France espère ainsi qu'un certain nombre de dossiers pourront avancer voire être adoptés d'ici le début du mandat de la Présidence.

En effet, avant que la France débute son mandat, c'est dans un premier temps la Slovénie qui prendra le relais du Portugal à la Présidence du Conseil. Cela laisse donc encore de nombreux mois aux colégislateurs pour avancer sur les dossiers sensibles d'ici la fin de l'année. En parallèle, concernant les initiatives qui n'ont pas encore été présentées mais qui devraient prochainement l'être, la Présidence Française se donnera pour mission d'initier les discussions dans les meilleures conditions.

- **Coordination des systèmes de sécurité sociale**

La révision du règlement de coordination des systèmes de sécurité sociale est toujours en cours. Pour rappel, celle-ci concerne notamment les droits des assurés lorsque ces derniers circulent au sein de l'espace européen. Même si des chapitres et débats importants de cette révision sont maintenant déjà clos depuis un certain temps, d'autres questions demeurent discutées. C'est notamment le cas des thèmes plus politiques, qui rendent les compromis plus complexes. Du côté de la France, les décideurs souhaitent que ce dossier puisse avancer rapidement et espère même que celui-ci puisse se clore avant le début de sa Présidence du Conseil.

- **Plan d'action sur l'économie sociale**

Rappelons que la Commission doit présenter son Plan d'action sur l'économie sociale avant la fin de cette année. Ce Plan d'action devrait rejoindre des précédents travaux comme *Social Business Initiative* qui avait fait l'objet d'une consultation récente et d'un rapport remis à la Commission. Au sujet de ce futur plan d'action sur l'économie sociale, il semblerait également que le modèle français soit jugé intéressant par les institutions européennes, notamment dû à la reconnaissance en France de la spécificité des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il y existe des schémas et dispositifs d'accompagnement et de soutien spécifiques à certains de ces acteurs et l'UE semble attentive à ces développements. Enfin, il semblerait que les institutions européennes perçoivent l'économie sociale comme un ensemble d'acteurs ayant un fort potentiel en matière de création d'emploi, ce qui est très valorisé et notamment dans le contexte actuel de crise. Ce secteur est également de plus en plus reconnu et valorisé grâce à son rôle fondamental dans les services essentiels, dont on a plus besoin que jamais.

La Représentation française a plusieurs services qui s'occuperont de ce dossier et s'est montrée ouverte aux organisations de l'économie sociale dans la construction de ce futur plan d'action.